

Lancement d'un AMI dédié aux acteurs du tourisme en outre-mer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE OUTRE-MER

Sous l’égide d’Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l’Artisanat et du Tourisme, Atout France lance un appel à manifestation d’intérêt dédié aux acteurs du tourisme en outre-mer.

A l’occasion du Comité Stratégique du Tourisme Outre-mer (CSTOM) organisé aujourd’hui par le ministère des Outre-mer et Atout France, Atout France lance un nouvel appel à manifestation d’intérêt (AMI) dans le cadre du Plan Destination France.

Plus que jamais, le tourisme dans les territoires ultramarins doit asseoir son attractivité et sa compétitivité en s’appuyant sur une offre qualitative, sur ses atouts culturels ainsi que sur un positionnement durable affirmé reposant sur des offres qualifiées.
Ainsi, l’objectif de l’AMI aujourd’hui lancé par Atout France est double : il vise d’une part à **accélérer la transformation durable de l’hébergement touristique dans les territoires d’outre-mer**, et doit d’autre part **permettre une plus forte valorisation des actifs patrimoniaux et culturels locaux** afin d’enrichir les expériences touristiques proposées.

La démarche initiée va stimuler le réinvestissement dans les hébergements existants et accompagner de nouvelles valorisations touristiques pour les musées, les équipements culturels, les sites patrimoniaux, les festivals ou les savoir-faire locaux notamment.

Environ 15 projets seront sélectionnés et bénéficieront d’un accompagnement en ingénierie sur une période de 12 mois ainsi que d’un financement pouvant aller jusqu’à 50 000 € par projet.

Hébergeurs, hôteliers-restaurateurs et exploitants de résidences de tourisme, gestionnaires publics ou privés de sites ou évènements culturels et patrimoniaux situés en outre-mer sont invités à candidater.

? Retrouvez toutes les modalités de candidature à cet A.M.I : Destinations outre-mer (atout-france.fr)

? **Consulter le communiqué de presse**